

Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social  
Protection Judiciaire de la Jeunesse  
Fédération Syndicale Unitaire



Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris  
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62  
site : [www.snpespjj-fsu.org](http://www.snpespjj-fsu.org) Mél : [Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr](mailto:Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr)



Toulouse, le 26 août 2016

Madame la Directrice  
inter-départemental du 31.09.65

**Objet** : préavis de grève

Le SNPES-PJJ/FSU dépose ce jour un préavis de grève pour la journée du jeudi 1 septembre 2016, reconductible.

Suite à l'annonce impromptue du 29 juillet du non renouvellement de nombreux postes d'agents contractuels, le SNPES-PJJ/FSU demande des réponses claires quant à la réorganisation de ces services afin de maintenir la continuité des prises charges des mineurs.

Le SNPES-PJJ/FSU demande qu'au delà du délai de prévenance, les agents contractuels soient reçus à l'avenir personnellement, et qu'ils soient informés des éventuels postes.

Le SNPES-PJJ/FSU demande qu'une fiche technique explicative relatant ses droits, soit créée, puis remise après consultation des OS à tous les nouveaux agents contractuel sur le territoire.

C. SCHMUTZ  
Secrétaire inter-Départemental  
de la Haute-Garonne/Ariège pour le SNPES/PJJ/FSU